

Assurer la maintenance courante des aménagements intérieurs d'un bâtiment - Bloc de compétences du titre professionnel agent de maintenance des bâtiments

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

AFPA ENTREPRISES
-
MC_PSR_NOUVELLE_AQUITAINE@AFPA.FR

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Dossier
Entretien

Niveau d'entrée requis :

Niveau illettrisme, analphabétisme
(Niveau 1 européen)

Conditions d'accès :

Non renseigné

Prérequis pédagogiques :

Pour suivre la formation dans de bonnes conditions, il est préférable de savoir lire, écrire, compter et les bases de l'informatique.

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

Effectuer la maintenance améliorative courante des aménagements intérieurs d'un bâtimentEffectuer la maintenance améliorative courante des revêtements intérieurs d'un bâtimentEffectuer la maintenance préventive courante des menuiseries et fermetures d'un bâtimentEffectuer la maintenance corrective courante des aménagements intérieurs d'un bâtiment

Contenu et modalités d'organisation

Effectuer la maintenance améliorative courante des aménagements intérieurs d'un bâtimentDéconstruire de menus ouvrages d'aménagements intérieurs d'un bâtimentConstruire une cloison de distribution, un faux plafond de petite surfaceRéaliser des ouvrages simples d'aménagement et de protectionRéaliser la pose de différents éléments menuisés manufacturésRéaliser le montage et démontage de mobiliers tertiairesRemplacer une serrure sur une menuiserie intérieure Effectuer la maintenance améliorative courante des revêtements intérieurs d'un bâtimentPoser un plafond démontable en dalles, des carreaux de céramiques au sol, des carreaux céramiques au mur et un revêtement décoratifMettre en peinture un plafond, un mur, une menuiserie boisPoser au sol un revêtement PVC en dalles Effectuer la maintenance préventive courante des menuiseries et fermetures d'un bâtimentMaintenir en état de fonctionnement une menuiserie intérieure, une menuiserie extérieure, une serrure d'un bâtimentMaintenir en état des stores et volets d'un bâtiment Effectuer la maintenance corrective courante des aménagements intérieurs d'un bâtimentRemettre en état un revêtement de sol, un plafond démontable ou revêtu d'une peinture, une cloisonRemettre en état un mur revêtu de carreaux céramiques, d'un revêtement décoratif ou d'une peintureRemettre en état un menuiserie bois peinte, des stores et volets équipant un bâtimentRemettre en état une serrure intérieure et/ou extérieure d'un bâtimentRemettre en état du petit mobilier équipant un bâtimentPoser ou déposer des accessoires d'agencement Session d'examen

Commentaires sur la durée hedmomadaira
Parcours de formation personnalisable ?
Commentaires sur la parcours personnalisable

Oui
Type de parcours
Mixte

Validation(s) Visée(s)

Titre professionnel agent de maintenance des bâtiments - Niveau 3 : CAP, BEP (Niveau 3 européen)

Et après ?

Suite de parcours

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00550120	du 17/11/2025 au 21/01/2026	Bordeaux (33)	AFPA CAUDERAN		Non éligible	
00550121	du 16/02/2026 au 14/04/2026	Bordeaux (33)	AFPA CAUDERAN		Non éligible	
00550122	du 20/07/2026 au 21/09/2026	Bordeaux (33)	AFPA CAUDERAN		Non éligible	
00556343	du 17/11/2025 au 21/01/2026	Mont-de- Marsan (40)	AFPA MONT DE MARSAN		Non éligible	

00557638	du 05/01/2026 au 03/03/2026	Mont-de-Marsan (40)	AFPA MONT DE MARSAN	Non éligible	
00557639	du 09/03/2026 au 06/05/2026	Mont-de-Marsan (40)	AFPA MONT DE MARSAN	Non éligible	
00557640	du 11/05/2026 au 09/07/2026	Mont-de-Marsan (40)	AFPA MONT DE MARSAN	Non éligible	
00557641	du 07/09/2026 au 03/11/2026	Mont-de-Marsan (40)	AFPA MONT DE MARSAN	Non éligible	
00557642	du 16/11/2026 au 19/01/2027	Mont-de-Marsan (40)	AFPA MONT DE MARSAN	Non éligible	
00590710	du 08/12/2025 au 10/12/2025	Mont-de-Marsan (40)	AFPA MONT DE MARSAN	Non éligible	
00557645	du 13/10/2025 au 17/12/2025	Bayonne (64)	AFPA BAYONNE	Non éligible	
00557646	du 23/02/2026 au 21/04/2026	Bayonne (64)	AFPA BAYONNE	Non éligible	
00557647	du 29/06/2026 au 02/09/2026	Bayonne (64)	AFPA BAYONNE	Non éligible	
00557648	du 28/09/2026 au 25/11/2026	Bayonne (64)	AFPA BAYONNE	Non éligible	
00557649	du 22/02/2027 au 20/04/2027	Bayonne (64)	AFPA BAYONNE	Non éligible	
00557650	du 28/06/2027 au 01/09/2027	Bayonne (64)	AFPA BAYONNE	Non éligible	
00557651	du 27/09/2027 au 25/11/2027	Bayonne (64)	AFPA BAYONNE	Non éligible	
00554399	du 29/09/2025 au 01/12/2025	Pau (64)	AFPA PAU	Non éligible	
00554400	du 24/11/2025 au 28/01/2026	Pau (64)	AFPA PAU	Non éligible	

00554401	du 23/02/2026 au 21/04/2026	Pau (64)	AFPA PAU	Non éligible	
00554402	du 27/04/2026 au 26/06/2026	Pau (64)	AFPA PAU	Non éligible	
00554403	du 29/06/2026 au 02/09/2026	Pau (64)	AFPA PAU	Non éligible	
00554404	du 28/09/2026 au 25/11/2026	Pau (64)	AFPA PAU	Non éligible	
00554405	du 30/11/2026 au 02/02/2027	Pau (64)	AFPA PAU	Non éligible	
00608732	du 22/02/2027 au 20/04/2027	Pau (64)	AFPA PAU	Non éligible	
00608733	du 26/04/2027 au 23/06/2027	Pau (64)	AFPA PAU	Non éligible	
00608734	du 28/06/2027 au 01/09/2027	Pau (64)	AFPA PAU	Non éligible	
00608735	du 27/09/2027 au 25/11/2027	Pau (64)	AFPA PAU	Non éligible	
00608736	du 29/11/2027 au 31/01/2028	Pau (64)	AFPA PAU	Non éligible	